

Décision du Maire

N° 2026-D-465

Objet : Demande de subvention pour le co-financement des postes de managers de commerce - Banque des Territoires

Le maire de la commune,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2122-22,

VU la délibération du Conseil municipal en date du 11 mai 2026 portant délégation au maire pour demander à tout organisme financeur l'attribution de subvention dans la limite de 200 000 €, en application de l'alinéa 25 de l'article L.2122-22 du code susvisé,

CONSIDERANT que la Banque des Territoires accompagne les communes dans le cadre du dispositif de co-financement des managers de commerce,

CONSIDERANT que ce dispositif de co-financement s'adresse aux territoires justifiant d'une stratégie de redynamisation commerciale,

CONSIDERANT l'intérêt pour la commune de Pontault-Combault, de solliciter une subvention afin de bénéficier du dispositif de co-financement du poste de manager de commerce,

CONSIDERANT que le montant de la subvention demandé est inférieur à 200 000 €,

DECIDE

SOLLICITER une subvention auprès de la Banque des Territoires, dans le cadre du dispositif de co-financement des postes de managers de commerce, dans la limite de 50 % du coût global de rémunération du poste, sans excéder la part financée par l'employeur. La quote-part de la Banque des Territoires est plafonnée à 20 000 € par an pendant deux ans, soit un montant maximum de 40 000 €, correspondant à un taux de financement annuel de 37,25 %.

Ampliation de la présente décision sera transmise à :

- Le préfet de Seine et Marne
- Le comptable public assignataire
- Le directeur général des services de la mairie

Qui sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

La présente décision est rendu exécutoire à compter de sa télétransmission au contrôle de légalité et de sa publication en ligne sur le site internet de la mairie de Pontault-Combault.

Pour extrait certifié conforme
Fait en mairie, le 9 juillet 2026


Gilles BORD
Maire de Pontault-Combault

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

077-217703735-20260709-2026-D-465B-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/07/2026
Publication : 17/07/2026

